



République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

* * *

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DES UNIVERSITES ET DES CENTRES
UNIVERSITAIRES REGIONAUX**



Juillet 2009

Préambule

NOUS, participants au séminaire de lancement du Réseau National d'Education et de recherche du Sénégal qui s'est tenu à Dakar les 20 et 21 juillet 2009.

Reconnaissant le besoin

- de disposer d'infrastructures de télécommunications de qualité au sein de nos structures d'enseignement et de recherche ;
- de faciliter l'échange d'information et le partage de ressources à travers un réseau d'interconnexion de haut débit ;
- de constituer de manière efficace une masse critique de chercheurs pouvant travailler de façon collaborative tant au niveau national, régional qu'international;
- d'intégrer la communauté savante mondiale ;

Conscients

- de la place qu'occupent les TICS dans les choix politiques du gouvernement du Sénégal à travers ses stratégies de réduction de la pauvreté et de croissance accélérée ;
- du rôle déterminant de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le développement socio-économique ;
- de la nécessité de disposer des instruments permettant une intégration efficace dans l'économie du savoir ;
- du rôle fondamental joué par les réseaux d'éducation et de recherche dans l'impulsion de l'innovation et du progrès scientifique et technologique ;
- du rôle des Tics pour l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'enseignement supérieur
- du rôle que peut jouer le réseau national d'éducation et de recherche, à travers des applications spécialisées, dans l'amélioration de la gestion et du pilotage de l'enseignement et de la recherche.

Et constatant

- l'absence d'un réseau national d'Education et de recherche au Sénégal ;
- que les régions de l'Afrique de l'ouest et du centre sont les seules sur le continent où il n'existe aucun réseau national d'éducation et de recherche ;
- les opportunités qu'offrent la qualité des infrastructures de télécommunications au Sénégal et le haut degré de maillage du territoire en fibre optique ;

- les efforts déployés par les institutions d'enseignement et de recherche pour mettre en place des réseaux institutionnels viables.

Consentons par la présente

- à créer le réseau national d'éducation et de recherche du Sénégal.

Demandons :

➤ **A Son Excellence Monsieur le Président de la République :**

- de soutenir cette initiative d'une portée hautement stratégique pour l'émergence d'un Sénégal innovant, compétitif et intégré dans l'économie du savoir.

➤ **Aux Ministres en charge de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication :**

- de faire figurer en rapport avec le Ministre de l'économie et des finances, dans le cadre des conventions signées avec nos partenaires au développement, les réseaux d'éducation et de recherche comme une des priorités du Sénégal pour un accès plus facile aux financements internationaux ;

- de prévoir une ligne budgétaire pour leurs contributions à la mise en place et à l'exploitation du réseau national d'éducation et de recherche ;

- d'assister le réseau d'éducation et de recherche du Sénégal dans les négociations qu'il aura à mener avec les opérateurs de télécommunications en vue de l'application de tarifs préférentiels pour le secteur de l'éducation et de la recherche.

➤ **Aux Recteurs d'Universités, Directeurs de Centres Universitaires Régionaux et Directeurs des Instituts Nationaux de Recherche :**

- d'allouer les ressources nécessaires à la mise en norme et l'exploitation de leurs réseaux institutionnels ;

- de prévoir une ligne budgétaire pour leurs contributions respectives à la mise en place et à l'exploitation du réseau national d'éducation et de recherche.

Dakar le 21 juillet 2009